

3

ACTUALITÉ

Urgence !

6

VOYAGE

Un rayon
de soleil,
Chypre

10

ENTRETIEN

Michaël
Zemmour

11

VIE SYNDICALE

Indispensables
SFR

pour

RETRAITÉS

D 23

HÔPITAL 90 km

30 km PHARMACIE

MÉDECIN 25 km

DOSSIER

Retraité.e.s en milieu rural

Un président devrait toujours dire ça

Tous les développements de la crise sanitaire du coronavirus ne sont pas connus au moment où ces lignes sont écrites. Mais il est certain que nous vivons à la fois



Benoît Teste
Secrétaire général de la FSU

une tragédie et un moment de redéfinition des possibles. Le manque d'investissement dans les services publics, à commencer par l'hôpital, la destruction de la biodiversité et plus généralement l'action humaine sur l'environnement sans doute à l'origine de nouveaux virus, le sous-investissement dans la recherche, le développement effréné des échanges mondiaux pour maximiser les profits quel qu'en soit le coût social et environnemental et les conséquences sur les approvisionnements

stratégiques (manque de masques, de respirateurs, etc.) sont en cause. Les dérèglements de ce monde font système, ils éclatent au grand jour de la plus tragique des façons mais ils sont aussi porteurs de prises de conscience. Dans ce contexte, Emmanuel Macron a déclaré qu'il faudrait « *tirer toutes les leçons du moment que nous traversons, interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde depuis des décennies et qui dévoile ses failles au grand jour* » et que « *des biens et des services doivent être placés en dehors des lois du marché* ».

Paroles verbales de la part de celui qui, déjà au moment des « gilets jaunes », disait que « *rien ne serait plus comme avant* » et décrétait un « *acte 2 du quinquennat* » dont on put vite constater l'inefficacité avec la réforme des retraites. Assurément, et nous n'aurons pas la naïveté de nous satisfaire d'un discours qui reste théorique et prononcé au plus fort d'une crise. Mais qu'Emmanuel Macron soit contraint à ces déclarations nous appelle aussi à amplifier encore nos mobilisations pour davantage de justice sociale et de protection de toutes et tous : nos combats pour davantage de solidarité sont les seuls porteurs d'avenir.

À nos lecteurs

Confinement oblige, ce numéro de *POUR Retraités* a été réalisé dans des conditions exceptionnelles, un peu compliquées, puisque nous n'avons pu travailler et échanger que via Internet. Nous espérons que vous le découvrirez cependant avec satisfaction et que vous pardonneriez les éventuelles « coquilles » qui auraient pu subsister.

L'équipe de rédaction

► VU D'ACTU

- p. 3 Une pandémie qui interroge
Urgence !
- p. 4 Pouvoir d'achat
Mettre fin aux pertes continues
- p. 4 Contre la fracture numérique
Développer des solutions
- p. 5 L'urgence d'une loi
À la hauteur des besoins
- p. 6 Une île de la Méditerranée au riche passé : Chypre, l'île d'Aphrodite
toujours fractionnée

► LE DOSSIER



► L'ENTRETIEN

- p. 10 Michaël Zemmour
Financer les retraites

► VIESYNDICALE

- p. 11 Ensemble pour les retraité-e-s
Le groupe des 9
- p. 12 Après le Congrès national de la FSU
Le syndicalisme retraité conforté
- p. 13 Débat public à Lille
Tous pour le 100 % Sécu
- p. 13 Trois questions à :
Christine Vagnerre

► CULTURE LOISIRS

- p. 14 L'histoire inachevée
de la guerre d'Espagne
Un « héros » revisité
- p. 15 La BD pour dire l'Histoire
Donner à voir la Résistance

POUR RETRAITÉS

Supplément à *POUR* n° 223 d'avril 2020, revue de la Fédération syndicale unitaire (FSU), 104, rue Romain-Rolland, 93260 Les Lilas
Tél. : 01 41 63 27 30 - Fax : 01 41 63 15 48

Internet : www.fsu.fr - Mèl : fsu.nationale@fsu.fr - pour@fsu.fr

N° CP : 0720-S07429 / N° ISSN : 1246-077 X

Directeur de la publication : Benoît Teste

Ce seizième pages a été coordonné par Marylène Cahouet, Jacques Lecoffre, Claude Rivé et Jean-Louis Viguier - Photo de couverture © Adobe Stock

/ Photocolorsteph / C.A.G. - Création et réalisation : C.A.G. Paris

Impression : Rivaton & Cie



UNE PANDEMIC QUI INTERROGE

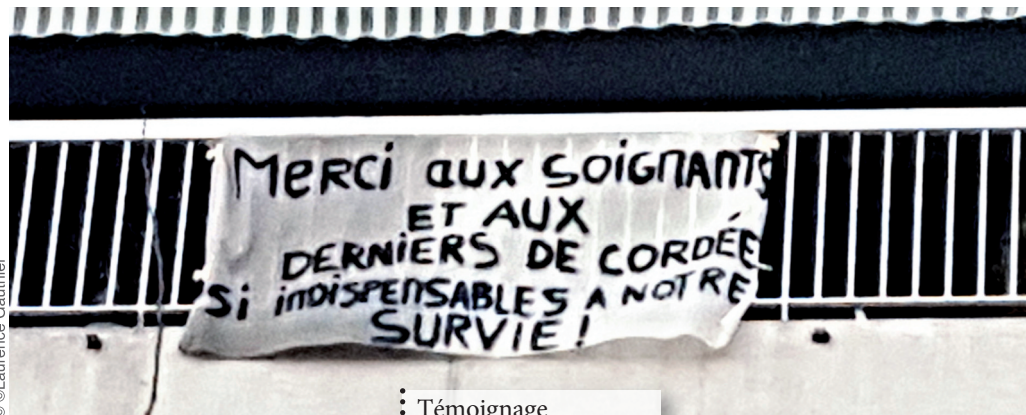
Urgence !

La crise sanitaire bouscule toute la société et donc aussi la vie des retraité-e-s. Elle interroge sur la place qu'ils et elles occupent dans la société. Les plus fragiles, les plus âgés sont les premiers atteints par ce coronavirus meurtrier. Quels changements politiques, économiques devront s'imposer après cette épreuve ?

Pour limiter la propagation du virus, le confinement des populations est nécessaire. Cependant, pèse la menace de rupture des liens sociaux, surtout pour les plus fragiles.

Solidaires au quotidien

Dans cette période, la solidarité est essentielle. Ici, des collègues, des militants proposent à leurs ami-e-s de faire leurs achats alimentaires déposés à leur porte, là, des personnels de santé scolaire collectent des masques inutilisés dans des établissements scolaires pour les déposer à l'ARS... À vingt heures, applaudissements concertés et banderoles revendicatives sont emblématiques aussi. Toutes ces initiatives, ces attentions aux autres sont à souligner. Le confinement n'est pas la fin des actions collectives. Dans des formes adaptées, l'activité syndicale se poursuit : informer, échanger par tous les



© Laurence Gauthier

moyens disponibles, alerter sur les situations difficiles, réclamer les protections indispensables... Partout le dépistage est insuffisant. L'attention redouble en direction des personnes en perte d'autonomie. Combien, isolées, risquent de lâcher prise ? En EHPAD, les associations à but non lucratif qui animent activités culturelles, artistiques et physiques, sont déstabilisées. Les intervenants de l'accompagnement à domicile, en nombre insuffisant, sont souvent dépourvus de moyens de protection. Et les aidants, déjà épuisés par leur mission, pourront-ils longtemps se débrouiller seuls ?

Encore des paroles ?

Emmanuel Macron a déclaré les plus de 70 ans population à risque. Mais qu'a-t-il fait pour l'ensemble des retraité-e-s ? Aggravant les politiques précédentes, il n'a cessé de les considérer avec mépris, s'attaquant à leurs moyens d'existence, renchérissant les coûts de leur santé par l'augmentation forte des complémentaires et des restes à charge. Le ton présidentiel a certes changé, mais son hommage vibrant aux personnels soignants oublie leurs alertes et leurs propositions.

• Témoignage
• de solidarité.
• Juvisy sur Orge (91)

À quand les actes ?

Après cette pandémie, rien ne pourra plus être comme avant. Il faudra en tenir compte dans l'activité syndicale, se souvenir aussi... Des années d'austérité ont considérablement affaibli l'hôpital public et de façon plus générale notre système de santé, en moyens humains, matériels et financiers. Les logiques financières ont fermé une centaine d'hôpitaux, supprimé 118 000 lits depuis 1996, 60 000 postes en 10 ans, avec un engorgement sans précédent des systèmes d'urgence. La population en paie douloureusement le prix. Bien après le déclenchement de cette catastrophe sanitaire, le Président, son gouvernement, sa majorité se préoccupaient beaucoup

plus d'imposer la loi mal-nommée de transformation de la Fonction publique, ou, contre une majorité de Français, de leur contre-réforme des retraites allant jusqu'au passage en force du 49.3. Le Président semble reconnaître maintenant le rôle décisif des Services publics. Il explique que le marché devrait être écarté des questions de santé. L'écho des luttes est patent. Elles auront été utiles. Mais va-t-il mettre ses paroles en acte ? Au sortir de ces semaines, qui paiera ? Comment s'exercera la solidarité nationale ? Les retraité-e-s sauront rappeler vigoureusement la nécessité de Services publics forts, de la modernisation de notre système de santé, des fondements solidaires de la Sécurité sociale comme de l'urgence d'une loi grand âge ambitieuse. ❖

**Marylène Cahouet
et Claude Rivé**



© Claude Rivé



POUVOIR D'ACHAT

Mettre fin aux pertes continuelles

Les retraité-e-s ont déjà vu leur pouvoir d'achat régresser significativement depuis une trentaine d'années et ils sont en première ligne de la « réforme systémique » si le gouvernement, après l'avoir suspendue, la reprend ou en reprend les fondements.

Les retraité-e-s sont surtout sensibles à l'évolution de leur pouvoir d'achat tout au long de leur retraite. De ce point de vue, ils/elles ont été particulièrement maltraité-e-s. Les travaux du COR montrent qu'un salarié parti en retraite en 1992 a perdu au bout de 25 ans 10 % de son pouvoir d'achat du fait du mode d'indexation des pensions et de la hausse des prélèvements sociaux. Évolution qui s'est accentuée avec Macron : gel et sous-indexation des pensions, hausse de la CSG... S'y ajoute l'augmentation des dépenses contraintes, en particulier de l'accès à la santé : une récente enquête de *Que choisir* constate une hausse « massive » des tarifs des complémentaires santé avec une inflation médiane de 5 % pour 2020.

Sous « l'ère Macron »

Le groupe des 9 a fait ses comptes : depuis l'élection de Macron et jusqu'au 31 décembre dernier, les

personnes à la retraite ont perdu en moyenne un demi mois de pension. En 2020, les pensions supérieures à 2 000 euros ne seront augmentées que de 0,3 %.

La loi organique votée fin février stipule que dans le futur régime les pensions seront comme aujourd'hui indexées sur l'inflation mais que, « pour garantir le respect de la trajectoire financière pluriannuelle du système universel de retraite », le conseil d'administration de la future caisse « pourra toutefois prévoir un autre taux de revalorisation », en précisant que « le niveau des pensions ne pourra jamais être baissé ».

Les pensions pourront donc continuer à être gelées et sous-indexées comme aujourd'hui, ce qui se traduit par une perte de pouvoir d'achat par rapport au coût de la vie ! Les pensions en euros courants ne baissent pas mais leur pouvoir d'achat trinque ! Quant à la promesse qu'elles ne baisseront



© Claude Rivé

jamais en valeur nominale, rien ne garantit qu'elle sera tenue en période de crise, comme cela s'est déjà produit en Suède. Notre exigence d'indexer les pensions sur les salaires est donc primordiale.

Règle d'or ou règle d'airain ?

Ce qui change avec cette « règle d'or » mise en œuvre dès 2022, c'est l'interdiction de tout déficit sur une période glissante de cinq ans. On bascule dans un système « à cotisations définies » dans lequel ce qui est garanti ce n'est plus le niveau des pensions, mais l'équilibre financier du système. Comme le gouvernement refuse

d'agir sur le levier des recettes, il ne reste plus que les « mesures d'âge » et la pression sur les pensions déjà liquidées pour rétablir l'équilibre.

Et l'« avantage » de ce dernier levier pour les chasseurs d'économies, c'est l'impact immédiat sur le montant des « dépenses ». Si nous avons pensé un instant que la « réforme systémique » ne concernait que les générations d'actifs nés avant ou après 1975, détrompons-nous : toutes et tous concerné-e-s ! ❖

Daniel Rallet

CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Développer des solutions

Si le numérique peut favoriser l'autonomie, accélérer les processus, éviter des déplacements, encore faut-il qu'il soit accessible et que, pour ne pas accroître les inégalités, il soit pensé comme un élément d'un ensemble où le recours à des aides, à des solutions traditionnelles, soit possible. Avec le développement de la crise sanitaire, le confinement renforce brutalement ces exigences.

L'illectronisme ou illettrisme numérique, c'est l'impossibilité de se servir d'Internet (problèmes d'accès, techniques, ergonomiques...) ; la non-maîtrise des techniques informatiques de

base (information, courrier électronique, comptes en ligne, traitement de texte ou tableur...). En 2019, l'illectronisme en France concernait une personne sur six, soit 17 % de la population.

Une personne sur quatre ne sait pas s'informer et une sur cinq est incapable de communiquer via Internet (INSEE⁽¹⁾). Les personnes les plus âgées, les moins diplômées, aux revenus modestes

ou résidant dans les DOM, et un peu plus les femmes, sont les plus touchées par le défaut d'équipement comme par le manque de compétences. Le non-usage d'Internet reste so-

UNE ÎLE DE LA MÉDITERRANÉE AU RICHE PASSÉ

Chypre, l'île d'Aphrodite toujours fractionnée

D'une superficie de 9250 km², l'île de Chypre est située dans la partie orientale de la Méditerranée – à 69 kilomètres au sud des côtes turques d'Anatolie et à 104 kilomètres à l'ouest de la Syrie.

Elle comporte 648 km de littoral, avec un point culminant : le mont Olympe (1951 m. d'altitude). Si la topographie de l'île est divisée en trois grands ensembles (au nord l'arête montagneuse de Kyrenia, orientée est/ouest, au centre, la fertile plaine de la Mésorée, et au sud, le massif du Troodos) elle reste surtout divisée en deux États : la République de Chypre rattachée à la Grèce, et la République turque de Chypre du Nord, uniquement reconnue par la Turquie.

férentes cultures provenant de la Crète minoenne, de la Grèce mycénienne et de tout le pourtour du bassin Levantin. Son histoire fut très mouvementée et l'île subit de nombreuses tutelles : hellénique, romaine, byzantine, arabe, franque, vénitienne, ottomane et enfin britannique de 1878 à 1960, date de son indépendance. Son nom (« Kupros ») signifie cuivre, en référence aux importants gisements de ce métal, qui assurèrent sa renommée et sa prospérité dès l'âge du bronze dans l'ensemble du bassin méditerranéen. Chypre était aussi connue pour ses nombreuses épices et plantations (vigne, oliviers et surtout agrumes). Chypre possède donc des vestiges historiques remarquables, témoignages des différentes civilisations qui s'y installèrent au cours de son histoire : temples et cités grecques, ruines romaines, forteresses vénitienes, châteaux forts construits par les croisés (anglais et français) de retour de Palestine, églises et monastères byzantins, caravansérail ottoman...

Une partition militaire depuis près d'un demi-siècle

Cette partition est la conséquence du coup d'État fasciste perpétré le 15 juillet 1974 par la Garde nationale et l'extrême droite grecque contre le Président Makarios, coup d'État fomenté par la dictature des colonels alors au pouvoir en Grèce. En riposte, et pour protéger les intérêts de la minorité turque, la Turquie intervient militairement le 20 juillet et occupe le nord de l'île en deux jours en s'assurant le contrôle d'environ un tiers du territoire. En Grèce, le refus de l'armée de s'impliquer plus avant dans ce conflit provoque la chute de la dictature des colonels. La Turquie refusant de retirer ses troupes, la partition du pays de part et d'autre d'une « ligne verte » est assurée sous le contrôle de l'ONU entre la partie grecque au sud-ouest (avec 62 % du territoire) et la partie turque au nord-est (représentant les 38 % restants).

La chaleur méditerranéenne

C'est l'île la plus chaude de Méditerranée, ce qui permet à ses habitants d'organiser sur des terres très fertiles, deux (voire trois) récoltes annuelles de céréales (blé et orge), auxquelles il faut ajouter la culture de la vigne, de l'olivier, et des agrumes (oranges, citrons, pamplemousses). Mais l'île manque d'eau. Chypre n'a pas de cours d'eau permanents, elle possède seulement quelques lacs d'eau douce et deux grands lacs salés qui ont nécessité la construction d'usines de désalinisation et d'un barrage destiné à retenir les eaux douces nécessaires aux cultures. Enfin, la diversité de sa faune, notamment volatile et marine (les magnifiques tortues vertes qui viennent y pondre depuis des millions d'années !), la beauté de ses paysages naturels... et l'hospitalité traditionnelle de ses habitants en font une destination idéale en toutes saisons. ❖

Michel Angot

POUR EN SAVOIR PLUS

Citrons acides, Lawrence Durrell, livre de poche

À travers des chroniques du quotidien, l'auteur, qui y a vécu 3 ans, témoigne de la vie comme elle va avant les luttes pour l'indépendance (1955-1959). Émerveillement et tristesse.



Kourion



Nicosie



Mosquée de Larnaca



Théâtre romain



Baie de Khrysochou



D 23

HÔPITAL 90 km

30 km PHARMACIE

MÉDECIN 25 km

RETRAITÉ-E-S EN MILIEU RURAL

Dossier réalisé par Marylène Cahouet, Michelle Lauton, Jacques Lecoffre, Deny Nonnet, Hélène Pougant, Jean-Louis Viguier

Est-il toujours possible de vivre aujourd'hui en milieu rural quand on avance en âge ?

Dans ces temps de crise sanitaire sans précédent, les questions soulevées dans ce dossier (conçu avant son déclenchement), prennent encore plus d'acuité. Plus que jamais l'exigence de Services publics au plus près des usagers s'impose comme une urgence.

Au moment de la retraite, on peut s'interroger : faut-il aller vivre dans le calme bucolique de nos campagnes loin de la pollution et de l'agitation des villes, ou faut-il abandonner le village pour se rapprocher des commodités urbaines ? Faut-il renoncer aux traditionnelles solidarités des campagnes pour se fondre dans l'anonymat des villes ou faut-il rompre avec l'éloignement des services en privilégiant l'accès

aux soins, aux transports, aux commerces des quartiers urbains ? Faut-il croire en l'adaptation possible de son lieu de vie, quel qu'il soit, pour cette nouvelle période après la vie professionnelle ? On observe des mouvements dans tous les sens.

Questionnements

Questions difficiles à trancher donc, qui font l'objet de politiques publiques diverses mais souvent bien insuffisantes pour rendre facile la vie des seniors. On pourrait même penser que vieillir en milieu rural présente des difficultés qui ont un « effet loupe » sur la situation des retraité-e-s en général. Citons quelques indicateurs possibles de la qualité de vie proposée : l'accès aux soins de proximité, l'adaptation des logements ou structures, l'offre de transport collectif pour les démarches et déplacements de la vie courante, l'accès à la vie sociale et citoyenne, à la pratique sportive, aux activités culturelles, artistiques... autant de sources de

maintien et développement cognitif et physique, services certes non spécifiques à l'âge, mais beaucoup plus prégnants faute d'alternatives disponibles avec le grand âge. Il faut noter aussi que si les jeunes retraité-e-s constituent une opportunité pour les communes rurales en raison de leur pouvoir d'achat, de leur disponibilité et investissement dans des milieux associatifs divers, voire comme élus, les retraités plus âgés, souvent en perte d'autonomie, sont regardés comme des charges, parce qu'ils et elles requièrent la réponse à des besoins spécifiques (EHPAD, aides diverses au maintien à domicile, soins plus fréquents...). Selon l'association des maires ruraux de France (AMRF), 21,4 millions d'habitants soit 1 Français sur 3 résident dans une commune de moins de 3 500 habitants. On compte 32 212 communes rurales (soit 91,4 % de l'ensemble). D'où l'intérêt d'examiner spécifiquement les conditions de vie des retraité-e-s en milieu rural. ❖

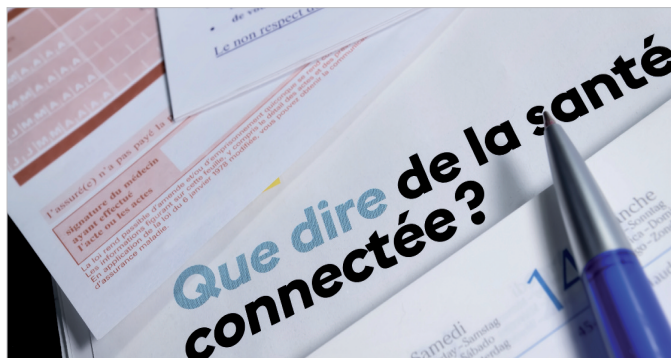
ACCÈS AUX SOINS

Des solutions contre l'éloignement

La crise sanitaire amplifie gravement les difficultés d'accès aux soins et les problèmes rencontrés à tous les échelons des dispositifs de santé en milieu rural, mais pas seulement.

Causes et constats sont connus : démographie médicale, manque de personnels, fermeture de structures et de lits d'hôpitaux, financement de la Sécu insuffisant dans un contexte où la population augmente et vieillit... Selon l'INSEE, la ruralité représente 26 % de la population et 85 % du territoire. Mais l'accès aux soins se pose différemment selon que les espaces ruraux sont proches des villes en expansion (le périurbain), concernent les zones de tourisme et les littorales, d'autres espaces peu denses et plus fragiles, industriels ou agricoles, ou touchent le rural profond éloigné des centres urbains où la population est très âgée.

Même si une majorité des Français habitent encore à moins de 15 mn d'un hôpital, le critère le plus pertinent pour mesurer le niveau de l'offre de soin ne se résume pas à la distance entre le patient et



© Adobe Stock / Ursula

l'offre de premier rang (essentiellement le médecin généraliste). D'ailleurs en 2015, selon la DREES⁽¹⁾, le nombre de consultations auprès d'un généraliste était de 3,3 par habitant et par an, mais inférieur à 1,3 pour les habitants des 5 % de communes à l'accessibilité la plus faible. Il n'est supérieur à 5,4 que pour ceux des 5 % de communes à l'accessibilité la plus élevée. Si la très grande majorité de la population est concernée par les difficultés, les zones sous-denses sont

donc particulièrement impactées.

Des personnels en nombre suffisant mais mal répartis ? Fin du débat !

Agnès BUZYN expliquait qu'il y avait assez de médecins mais qu'ils étaient mal répartis. La parution de janvier de la DREES clôt le débat en confirmant la diminution des professionnels de premier rang. Le nombre des médecins serait en 2027 inférieur de 24 % au niveau de 2012, alors déjà en

régression. En 2019, sept médecins sur dix estimaient l'offre de médecine générale dans leur secteur insuffisante, y compris dans les zones les plus favorisées⁽²⁾. Dans cette situation, les mesures transitoires pour pallier ces déficits (télé médecine, regroupement des professionnels, recours aux infirmiers, transferts de compétences vers les professions paramédicales, éducation thérapeutique des patients...) ne pourront suffire.

Des propositions à promouvoir... le jour d'après

En cette période extrêmement tendue pour « l'appareil de santé » et de confinement pour la population, l'heure est à la solidarité active et au respect des règles élémentaires de sécurité. Mais il faudra, le plus rapidement, reprendre des propositions désormais évidentes :

VIVRE À LA CAMPAGNE

L'habitat en milieu rural

Dans les villages ou toutes petites villes, les personnes âgées vivent souvent dans leur maison mais ce mode de vie n'est pas toujours adapté à leurs besoins.

Peu d'études concernent l'habitat des personnes âgées en milieu rural (voir évocations INSEE pour Hauts-de-France ou Auvergne-Rhône-Alpes). Les communes rurales sont très diverses : type de région (plaine, montagne, mer), proximité d'une ville... Le nombre d'habitants et leur origine sont significatifs : natifs exerçant ou ayant travaillé sur place (agriculture...); ceux ayant choisi un autre lieu de retraite après la vie active. D'où des relations diffé-

rentes avec famille, amis, voisinage, et des besoins distincts (commerce, services).

L'habitat en commune rurale est majoritairement individuel, que la résidence soit principale ou secondaire. Les seniors hors foyer-logement sont souvent propriétaires (79,2 % en région). Avec les besoins liés à l'âge, la résidence peut changer selon les équipements locaux, les services ou associations pour le maintien à domicile. Ainsi, des retraité-e-s quittent un village

isolé pour un logement individuel en bourg, un foyer-logement ou un EPHAD ; ou pour un habitat collec-

tif, le plus souvent sous l'impulsion du secteur marchand et réservé aux plus aisés. ❖

Répartition des logements en milieu rural (en milliers)

Type (2019)	Ensemble	Résidence principale	Rés. secondaire ou logement occasionnel	Logement vacant
Commune rurale	8 272	6 144	1 389	739
Individuel	7 423	5 691	1 086	646
Collectif	849	453	303	93

Source INSEE

BIEN-ÊTRE ET PRATIQUES SPORTIVES

À l'épreuve de la ruralité

Pratiquer des activités est gage de maintien du lien social et de bonne santé. Mais peut-on s'épanouir physiquement en milieu rural ?

-augmenter significativement le recrutement de personnels en particulier d'étudiants en médecine (15 000 par an), accroître les moyens matériels et humains de l'Enseignement supérieur en favorisant des ancrages départementaux de formations, en implantant d'urgence les postes d'internes dans tous les hôpitaux et les structures de soin de premier recours, en développant les formations paramédicales au plus proche du terrain.

Dans les CDCA, dans les CESER notamment, la FSU fait avancer ces questions. Des initiatives publiques ont été prises dans plusieurs départements. Il y a urgence à développer les convergences avec les personnels de santé et leurs organisations, les élus, le mouvement mutualiste pour assurer l'accès aux soins pour tous et partout ! ❖

(1) Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère de la solidarité et de la santé.

(2) Etudes DREES n° 1140

Loisirs et activités culturelles sont indispensables pour bien vieillir et pour maintenir un réseau relationnel. Généralement les plus de 60 ans ne sont plus des compétiteurs. Ils pratiquent davantage des sports-loisirs, des activités physiques modérées qui demandent un effort moyen. Mais alors que 25 % de la popula-

tion française habite à la campagne, la pratique sportive y est freinée par de nombreux facteurs :
• éloignement des équipements, insuffisance du nombre d'animateurs qualifiés. Le plus grand nombre des activités d'épanouissement physique en zone rurale repose sur l'initiative bénévole et la vie associative ;

- le budget que chacun peut allouer à la pratique sportive ;
- mais aussi les longs déplacements.

Ceux-ci constituent des freins majeurs à la pratique sportive. Plus d'un tiers des communes rurales sont totalement privées d'infrastructures sportives et 16 % seulement de ces équipements sont desservis par les transports en commun. C'est ce qui conduit à voir fleurir nombre de clubs de randonnée pédestre ou de marche nordique qui ne demandent pas d'installations sportives élaborées.

Nombreuses sont donc dans les zones rurales les personnes qui, rencontrant des difficultés trop importantes, ne peuvent bénéficier des bienfaits d'une pratique physique et sportive. ❖



© Adobe Stock / Deikoo

Une activité conviviale répandue

LES PROPOSITIONS DE LA FSU

Des services publics accessibles

En zone rurale, avoir accès à la mobilité, aux services de la vie courante est essentiel pour les retraité-e-s comme pour toute la population.

Le congrès de Clermont-Ferrand a rappelé la nécessité de Services publics de qualité partout et pour tous. « Les transformations de la société font évoluer les besoins des individus : vieillissement, garde des enfants [...]. Les mobilités matérielles et immatérielles nécessitent des infrastructures accessibles à tous et sobres énergétiquement. ». Le Service public au service de toutes et tous impose « continuité territoriale, proximité, ca-

pacité d'évolution, transparence de gestion et contrôle démocratique ».

De nouveaux Services publics

Les retraité-e-s dans les territoires ruraux ont encore plus besoin de Services publics et de nouveaux Services publics (perte d'autonomie par exemple). Ils sont aussi indéniablement un facteur d'attractivité pour fidéliser une population.

Rappelons-le, l'école reste le pre-

mier élément de dynamisation des zones rurales et contribue à la cohésion sociale, facilitant l'installation de nouvelles populations et de jeunes ménages.

Plutôt que de confier des missions supplémentaires aux facteurs, censées rompre l'isolement des personnes âgées, mieux vaut un bureau de poste, des transports publics, des lieux de rencontres pour faciliter la mobilité et les échanges car toutes les études montrent que la participation à la



vie sociale retarde bien des maladies.

« Les Services publics, producteurs de richesses, sont un investissement pour l'avenir, pour une société juste et solidaire » (congrès de Clermont-Ferrand). ❖

FINANCER LES RETRAITES

D'autres solutions

Le projet de contre-réforme des retraites est « suspendu ». Raison de plus pour discuter la réalité du déficit à court terme qui sert de prétexte au gouvernement pour essayer d'imposer de nouvelles mesures régressives.

Le gouvernement prétend qu'il n'y a pas d'autre solution que de reporter l'âge de départ pour faire face à des déficits présentés comme « structurels ».

Le déficit à court terme est faible (moins de 3 % des recettes en 2027), et largement finançable (par une hausse des ressources ou par l'emprunt, car le déficit devrait se réduire autour de 2030). Ce déficit, le gouvernement l'a creusé lui-même, en diminuant volontairement les recettes de

la Sécu : les exonérations de cotisations sur les heures supplémentaires, la « prime Macron », la baisse du « forfait social » ainsi que la participation de l'État

employeur au financement du système. On n'est donc pas face à un dérapage des dépenses, mais dans une situation où le gouvernement baisse les ressources du système pour mieux présenter comme nécessaire une baisse des dépenses. C'est ce qu'on appelle « la politique des caisses vides » qui est une stratégie bien identifiée de ré-

forme de la protection sociale. Si l'on souhaite financer le déficit (12 Mds d'euros en 2027 selon le gouvernement), il y a une diversité de solutions. Le rapport du Conseil d'Orientation des Retraites identifie trois leviers : les ressources (les cotisations), l'âge effectif de la retraite et le niveau des pensions. Si le gouvernement dit qu'il n'y a pas d'autre solution que les mesures d'âge (âge pivot ou autre), c'est simplement qu'il a fait le choix

Il existe d'autres leviers que « travailler plus longtemps » et la baisse des pensions pour l'équilibre financier des régimes de retraite.

d'évacuer toutes les autres. En effet il dit ne pas vouloir toucher aux retraités actuels (qui ont déjà subi plusieurs années de désindexation des pensions et une hausse sensible de la CSG les années précédentes) et il exclut tout relèvement des cotisations sociales. Il force donc syndicats et patronat à ne négocier que sur le troisième levier, les « me-

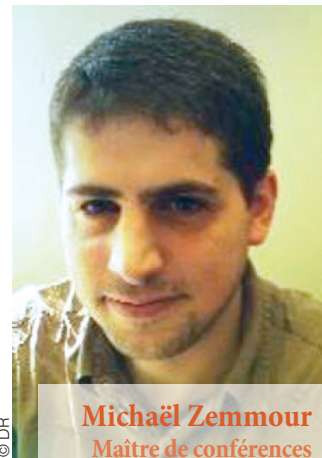
sures d'âge » qui conduisent à diminuer sensiblement les droits des personnes aujourd'hui aux portes de la retraite (les générations 1960 et suivantes).

Quelle place doivent avoir les cotisations dans le financement des régimes de retraite ?

Dans le système français, il y a deux modes de financement des retraites : côté public, l'État finance les retraites en continuant à payer

une partie du traitement des fonctionnaires retraités. Dans ce cas, les cotisations ne sont là que pour l'affichage. Côté privé, les cotisations permettent de socialiser une partie du

salairé, en le dirigeant vers les caisses de retraites. Le point important est que pour empêcher une forte baisse de pension, la hausse de ressources nécessaire est tout à fait supportable. Par exemple sans aucune nouvelle mesure d'âge que celles déjà votées, une hausse de cotisations de 0,16 point par an suffirait à maintenir



Michaël Zemmour
Maître de conférences
en économie
à l'Université Lille 1
et Panthéon-Sorbonne
Chercheur associé
au LIEPP (Sciences Po)

le niveau de vie des retraités au niveau de celui des actifs, au lieu de le voir baisser de 20 % à 30 % d'ici 2050. C'est très peu, et ça n'est pas du tout incompatible avec une hausse de salaire net (dès lors que l'État aura dégelé le point d'indice). Par exemple c'est deux fois moins que la hausse de cotisation qui a eu lieu chaque année dans le public entre 2010 et 2020. Bien sûr ces hausses de cotisations sont d'autant plus faciles à mettre en œuvre que dans le même temps les salaires et les traitements sont dynamiques. Si le gouvernement ne veut pas relever les ressources, ce n'est pas pour une question de coût ou de faisabilité, mais parce qu'il a la volonté de faire diminuer la part des ressources nationales consacrées aux pensions, et que le meilleur moyen pour forcer cette évolution c'est d'empêcher tout relèvement de recettes. Un vrai débat sur l'avenir des retraites devrait poser les questions suivantes : quel objectif d'âge et de niveau donne-t-on à notre système de retraite ? Et il faudrait ajuster le financement en conséquence. Le relèvement des cotisations est la méthode la plus évidente, mais rien n'empêche par exemple d'élargir l'assiette des cotisations à l'épargne salariale et de prendre en compte les primes dans le public. ❖

**Propos recueillis
par Daniel Rallet**



ENSEMBLE POUR LES RETRAITÉ-E-S

Le groupe des 9

Depuis 6 ans, le Groupe des 9 a montré sa détermination et sa capacité à faire entendre la voix et les revendications des millions de retraité-e-s. Et il continue à porter leurs exigences au niveau local et national. Ainsi face à la crise sanitaire du coronavirus, 8 de ses organisations s'expriment ainsi le 17/3/2020.

UNION SACRÉE OU SOLIDARITÉ NATIONALE ?

Cette crise sanitaire met en évidence le danger sanitaire et social qu'ont entraîné les politiques menées au fil des années à l'égard du système de santé devenu exsangue par manque de budget, de lits et de personnels, par la casse des hôpitaux, par le refus de lutter contre les déserts médicaux, de donner les moyens nécessaires aux EHPAD. La France pourrait en arriver, comme en Italie qui a davantage réduit les moyens des hôpitaux qui ne peuvent plus accueillir tout le monde, à refuser les personnes trop âgées pour accorder une priorité aux actifs et aux plus jeunes. Cette tentation de sacrifier les « vieux » a déjà rencontré un écho en Alsace !

Le Président de la République appelle au rassemblement de la Nation « *quel qu'en soit le coût* ». Il doit donner l'exemple en retirant immédiatement son plan santé « ma santé 2022 » qui détruit l'hôpital public.

Beaucoup de personnes âgées vont se retrouver confinées dans leur logement. Le manque de personnels d'aide à domicile risque de peser sur les moyens pour rencontrer, accompagner ces personnes âgées. Les aidant-es n'ont qu'à se débrouiller seul-es si ils/elles le peuvent.

D'autres personnes âgées vont se



Clermont-Ferrand
Des revendications encore plus d'actualité

retrouver sans contact extérieur, coupées de leurs familles, des associations non lucratives destinées à rompre l'isolement social, dans leurs EHPAD qui manquent fortement de moyens et de professionnels.

Les personnes vulnérables ne tiennent souvent que parce que des soignant-es, des aidant-es et les familles les stimulent. Combien, se sentant abandonnés, vont lâcher prise ?

Dans son discours, le Président de la République, au-delà des paroles, n'a pris aucun engagement concret. Par exemple, depuis des années, nous attendons qu'enfin une loi sur la perte d'autonomie et le grand âge soit votée. L'actualité montre l'urgence d'un tel texte. Mais le Président n'en a rien dit

dans son long discours et oublie sa promesse d'une loi pour fin 2019. Cette crise sanitaire qui touche toute la planète entraîne aussi une crise économique mondiale qui touchera obligatoirement les retraités et nous pouvons donc craindre une nouvelle baisse de nos pensions.

Une Nation solidaire doit permettre l'accès aux soins de qualité et d'urgence sanitaire quels que soient son âge et son lieu de vie et de lutter contre l'isolement des personnes âgées particulièrement dans les périodes de crises. Le Président de la République, qui en appelle au rassemblement de la nation « *quel qu'en soit le coût* » doit immédiatement donner l'exemple. Il doit garantir effectivement le droit à la santé pour toutes et tous.

Sa majorité parlementaire doit voter immédiatement des crédits

Cahors
Le gouvernement doit entendre



© Jean-Louis Viguer

C'est cela une véritable solidarité nationale !

Au-delà des paroles, ce serait enfin bien d'entendre les revendications portées par les retraités depuis des années.

Marylène Cahouet,
Jacques Lecoffre

NANTES

En Loire-Atlantique, la SFR44 se mobilise pour la santé.

Information, mobilisations sur les marchés, pétitions, audiences préfectorales et parlementaires,

manifestations à l'appel du groupe des 9... La SFR44, membre du collectif santé regroupant des associations et des syndicats de professionnels, participe aussi à des actions sur les dépassements d'honoraires,

s'associe au mouvement des travailleurs des EPHAD et des personnels hospitaliers. Le collectif d'animation, réuni tous les mois, analyse les textes institutionnels, débat des actions à mener sur les différents fronts...

CLERMONT-FERRAND

Avec le groupe des 9, la SFR63 se mobilise contre la réforme des retraites.

Dans le Puy-de-Dôme, le groupe des 9 a pris la bonne habitude de participer derrière sa banderole à toutes

les manifestations intersyndicales. Il montre que les retraité-e-s actuel-le-s sont pleinement concerné-e-s par la contre-réforme gouvernementale. Il affiche ainsi sa détermination à participer pleinement à l'action intergénérationnelle.

APRÈS LE CONGRÈS NATIONAL DE LA FSU

Le syndicalisme retraité conforté

La place des retraité-e-s dans la fédération est mieux reconnue. Aux adhérents, aux militants de s'impliquer à tous les niveaux !

Temps libéré pour l'épanouissement, contribution à la vie sociale, bénéfices liés à une vie de travail, etc. Le congrès national de décembre 2019 a décrit la conception de la retraite portée par la FSU. Cette analyse de l'enjeu sociétal lui permet de combattre sur le fond les oppositions entre générations et de lier les approches des actifs et des retraités. Il a franchi une étape marquante dans une meilleure reconnaissance du syndicalisme retraité à tous les niveaux de la fédération. Selon l'article 19 des statuts : « *les retraités, adhérents des syndicats nationaux de la FSU, sont regroupés au niveau national, départemental et régional en une section des retraités, rattachée à la structure fédérale du même niveau qui la mandate. Celle-ci prend le nom de "Section fédérale des retraités"... Ses propositions sont soumises à l'instance délibérative fédérale du niveau correspondant.* »

Des progrès

Les retraité-e-s se retrouvent donc en relation directe avec leur section FSU. Ils siègent parfois dans les instances délibératives (bureau ou conseil). Dans certaines régions, les responsables des SFRD se concertent régulièrement. Les représentants de la Section Fé-



© Serge Bontoux

dérale des Retraités Nationale participent au Conseil Délibératif National. Au-delà de cette présence, l'intégration à l'ensemble de la vie fédérale nécessitait que la réflexion, l'élaboration des revendications et des initiatives des retraité-e-s soient mieux partagées. Seront réuni-e-s « *avec la SFRN les délégué-e-s des SFRD deux fois par an, en plus des Journées d'automne* ». Sera « *assuré un fonctionnement de la SFRN plus collégial en impliquant tous les SN et en intégrant régulièrement les néo-retraité-e-s (fabrication de la revue Pour Retraités, exploration de la mutualisation des publications des SN)* ». Sera recherchée « *une meilleure intégration des SFR dans*

le fonctionnement de la FSU (groupes de travail actifs/retraités, mises en commun, intégration dans les délégations sur certains dossiers, articles dans Pour, matériel spécifique, badges, drapeaux...)

Des points d'appui précieux

La participation de la FSU au groupe des 9 en sera confortée. La reconnaissance de l'apport des SFR dans les instances officielles (HC- FEA, CDCA, ARS...) y gagnera. Ces avancées nous obligent ! Elles invitent tous/tes les adhérent-e-s retraité-e-s de la FSU, quels que soient leurs syndicats nationaux, à s'impliquer pleinement à tous les niveaux. Elles vont sans doute nécessiter que les SFRD s'orga-

nisent au mieux. Ces progrès ne vaudront que si, partout, nous sommes capables de nous en saisir ! ❖

C. R.

Comme en témoignent l'activité des SFR, les prises de position de la FSU, les syndiqué-e-s dénoncent depuis longtemps la destruction du Service public, les attaques contre la sécurité sociale. Ils prendront toute leur place dans le combat pour une politique de santé en capacité de répondre à tous les besoins de la population.

GIRONDE

Le groupe des 9 a tenu une réunion commune pour porter ses exigences en matière de santé.

Le groupe des 9 a organisé le 17 février, une réunion publique à Mérignac (33) avec B. Coadou (La santé,

un droit pour tous) et Christophe Prudhomme (AMUF) sur le thème : « Quelle santé pour demain ? » Une cinquantaine de personnes a répondu à l'appel. Divers points ont été abordés : les dépassements

d'honoraires, le reste à charge zéro, la transformation des mutuelles en Assurance maladie complémentaire. Après avoir rappelé que le programme du CNR du 100 % Sécu n'a jamais été appliqué, C. Prudhomme a présenté les grandes

lignes du projet de la CGT d'une sécurité sociale intégrale (financier et cotisation uniques). Il a dénoncé la dérive des EPHAD de plus en plus détenus par des groupes financiers dont ELSAN, « résidant fiscal » au Luxembourg. Il a

proposé que les centres de santé se développent sur le territoire pour mieux répondre aux besoins des citoyens, centres rattachés à un hôpital proche ou à proximité... Le débat avec la salle a permis d'approfondir quelques questions.

DÉBAT PUBLIC À LILLE

Tous pour le 100 % Sécu

Le groupe des 9 a organisé à Lille un débat : « Retraites et Sécurité sociale ». L'échange a réuni 80 personnes.

Les attaques contre la Sécurité sociale, la réaffirmation du principe des cotisations sociales et la dénonciation des mécanismes mis en place par le gouvernement ont été décrites. Les intervenants ont montré la part croissante des remboursements de santé dévolue aux complémentaires santé. Les propositions de financement de la Sécu

sont d'augmenter les salaires, instaurer l'égalité salariale femme/homme, supprimer les exonérations de cotisations sociales, taxer les dividendes, renforcer la lutte contre la fraude fiscale et aux URSSAF. La SFR-FSU a insisté sur la nécessité de différencier le 100% santé du gouvernement du 100% Sécu, revendication du groupe



Des retraité-e-s mobilisé-e-s

© Alain Dercourt

des 9. Le système actuel de retraites est à améliorer non à détruire. C'est celui qui génère le taux le plus bas de pauvreté chez les retraité-e-s en Europe.

Plusieurs retraité-e-s ont témoigné de la baisse de leur pouvoir d'achat. Un étudiant a relaté son inquiétude pour sa retraite future. Rendez-vous a été pris pour la poursuite de l'action unitaire. ❖

Alain Dercourt

3 QUESTIONS À...



Christine Vagnerre

Retraitée membre du bureau national du Syndicat National Unitaire des Assistantes Sociales des Fonctions Publiques.

Pour Retraités : Peux-tu présenter rapidement ton syndicat ?

Christine : Le SNUASFP-FSU fait partie des syndicats fondateurs de la FSU. Il a vocation à syndiquer les assistantes sociales des trois Fonctions publiques. Son but est de défendre les droits et les intérêts des professionnels-les sur le plan individuel et collectif. Il se bat pour une société plus juste et plus égalitaire.

PR : Pourquoi continuer à te syndiquer et à militer ?

C. : Retraitée depuis 2018, je suis toujours membre du bureau national du SNUASFP-FSU. La retraite n'entame rien mon envie d'agir, de militer, de continuer mon engagement syndical pour lutter avec les actifs pour des revendications qui nous sont communes et pour des combats plus spécifiques. S'unir (actifs et retraités), c'est donner plus de force et d'efficacité à nos actions. D'un point de vue individuel, être syndiquée me permet aussi de ne pas rompre le lien social.

PR : En quoi le projet de réforme des retraites est-il important pour toi et régressif ?

C. : Ce projet de loi m'inquiète car il acte l'individualisation des retraites et remet en cause notre régime solidaire et intergénérationnel. Le gouvernement n'a qu'une vision comptable de cette réforme et avance masqué. Sa volonté de consacrer moins de 13 % du PIB d'ici 2050 aux pensions, alors que la part des seniors dans la population augmente, déclenchera mathématiquement une baisse des retraites.

L'HISTOIRE INACHEVÉE DE LA GUERRE D'ESPAGNE

Un « héros » revisité

« Il s'appelait Manuel Mena et il est mort à l'âge de dix-neuf ans au cours de la bataille de l'Ebre. » Ainsi débute le roman, *Le Monarque des Ombres* de Javier Cercas.



Javier Cercas est né en 1962 en Espagne. Il est écrivain et traducteur.

Manuel Mena est le grand-oncle de Javier Cercas. L'épine dans la mémoire familiale. Martyr adulé au sein de sa famille maternelle. Parenté collante dans la conscience de l'historien-romancier espagnol. Quatre-vingts ans après la victoire des nationalistes et de Franco, la honte a changé de camp.

Cercas est né, sous Franco, en 1962 à Ibahernando, un petit village de l'Estramadure qu'il quitte pour Barcelone à l'âge de quatre ans. Il a toujours entendu parler, à voix basse, de ce grand-oncle, engagé dans la phalange. Celui dont la photo en grand habit de sous-lieutenant trône sur la cheminée de la maison de ses grands-parents maternels. Une famille, un village où se côtoient le rouge et le noir. Où la guerre sert à régler ses comptes.

Mais qui est Manuel ?

Pourquoi s'est-il engagé dans la phalange contre la République ? Difficile pour l'écrivain d'approcher ce jeune homme qui n'a pas choisi le bon camp. Il dépouille les archives, interroge les vivants, les morts. Manuel Mena reste un fantôme. Évanescent. La guerre est absurde.

Chemin faisant, écrivant sa propre histoire, Javier Cercas maintient ses distances avec un « héros-martyr familial », comparé à Achille parti pour des « idées » au royaume

des ombres. Ses idées ? Pas si sûr. La guerre civile a amené les Espagnols à faire des choix. Ou

non. Combien d'engagés malgré eux dans cette galère ? La guerre est sale. La guerre civile a brisé les familles pour une éternité.

Javier Cercas a-t-il vraiment envie de rencontrer ce parent embarrassant ? Personnages de son histoire, l'écrivain parle de lui à la troisième personne du singulier. Comme pour prendre ses distances. Ou pour nier la promiscuité ?

Un fantôme du pays des ombres...

Lors de la sortie du livre, d'aucuns se sont insurgés rappelant que Manuel Mena était dans le camp des assassins. Comment écrire autrement qu'à charge sur un jeune phalangiste ? En faire LE personnage ? La réponse est peut-être que les Espagnols se sont retrouvés dans un camp ou dans l'autre par idéo-



logie, respect des valeurs, fidélité religieuse, que sais-je ? D'autres se sont trouvés là au bon ou mauvais moment. Surtout quand ils n'avaient pas d'engagements politique ou syndical avant le coup d'État. L'Histoire montre que les familles ont été durablement clivées. À tort ou à raison, elles le sont encore souvent.

Et puis, il y a ceux qui ont changé de camp. Miguel de Unamuno, doyen de la faculté de Salamanque, qui, comme

« *Savoir, ne pas juger, comprendre, c'est à ça qu'on s'emploie, nous les écrivains.* »

le retrace le film d'Alejandro Amenabar (2019) *Lettre à Franco*, alors qu'il était un partisan de l'ordre retrouvé grâce à l'armée, trouve le courage de s'élever contre les violences, les disparitions, les assassinats, perpétrés par Francisco Franco, Millan Astray...

Ou Georges Bernanos, catholique, militant de l'Action Française, dont le fils était engagé dans les phalanges alors que d'autres jeunes gens s'engageaient dans les Brigades Internationales pour défendre la République, qui écrira « *Les grands cimetières sous la lune* », pamphlet contre la barbarie des fascistes soutenue par l'évêque de Majorque. Comme le montrent la littérature, l'actualité, le cinéma, l'Espagne n'en a pas fini avec son Histoire. ❖

Francine Barre

POUR EN SAVOIR PLUS

Parmi ses romans qui se rattachent au genre du « roman non fictionnel » et sont traduits dans plus de vingt langues :

- ❖ *Les Soldats de Salamine*, (2002) réédition Actes Sud, coll. « Babel » n° 21, 2004. Une adaptation a été réalisée dans un film éponyme par David Trueba en 2003
- ❖ *À la vitesse de la lumière*, Actes Sud, coll. « Babel » n° 865, 2008 ; adapté au cinéma sous le titre *El autor* par Manuel Cuenca en 2017
- ❖ *L'Imposteur*, 2015, Actes Sud, coll. « Babel » n° 1485, 2017
- ❖ *Le Monarque des ombres*, Actes Sud, 2018

LA BD POUR DIRE L'HISTOIRE

Donner à voir la Résistance

« Les barbares voulaient les tuer, ils les ont rendus immortels » dira Georges Politzer au sujet des 27 otages fusillés à Châteaubriant le 22 Octobre 1941. Il tombera sous les balles allemandes à son tour. Depuis, nombreux sont ceux et celles qui ont témoigné, écrit, photographié, chanté et même « *twisté les mots...* pour qu'un jour les enfants sachent qui vous étiez ». Retour sur le rôle de la bande dessinée.

Traits résistants, La Résistance dans la bande dessinée de 1944 à nos jours

Réalisé à l'occasion d'une exposition organisée en 2011 par le CHRD (Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation), ce livre recense, analyse et répertorie en près de 200 pages, l'ensemble des albums illustrés et des périodiques pour enfants ayant traité du sujet sur une période allant de la clandestinité à aujourd'hui. Avec la collaboration d'historiens, de documentalistes et de journalistes spécialisés dans la bande dessinée, c'est une somme indispensable pour mieux comprendre la subtilité d'une transmission mémorielle, pour les générations de jeunes nés après le deuxième conflit mondial, et que l'on pourrait, à priori, sentir peu concernés par celui-ci, alors que l'importance réelle et symbolique de la Résistance fait toujours partie de notre conscience historique et de notre imaginaire collectif.

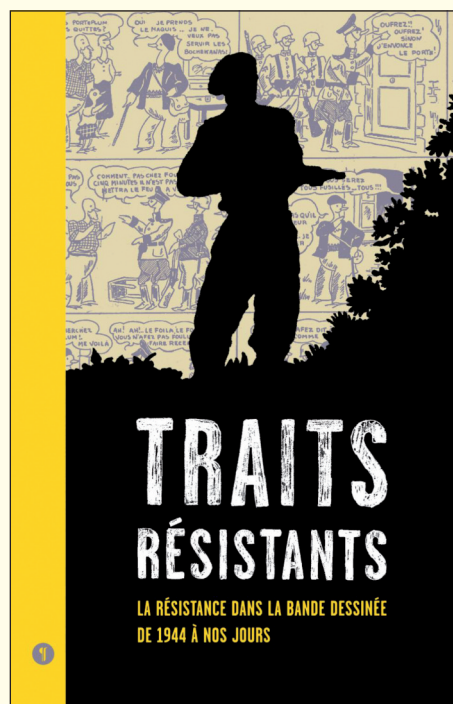


© Michel Angot

Le MRN a emménagé le 29 février 2020 dans ses nouveaux locaux des bords de Marne à Champigny, 40 quai Victor Hugo

Michel Angot

Édité sous le double patronage du CHRD de Lyon et du Musée National de la Résistance de Champigny-sur-Marne (Editions Lebel). Prix : 19 euros.



Cette magnifique bande dessinée vient d'être publiée fin 2019 accompagnée d'un dossier pédagogique rédigé par Dominique Comelli, militante du SNES puis du SNESUP.

Immortels, Les 50 Otages, Nantes et Châteaubriant

Ils étaient détenus politiques ou internés pour avoir pris parti contre l'abandon de la démocratie et de la justice sociale, contre la soumission de notre pays à l'invasisseur nazi. Devant le développement de l'esprit de résistance et des diverses initiatives opposées à l'oppression, comme l'exécution du colonel allemand commandant la place de Nantes, Hitler et les siens ordonnèrent l'exécution de ces 50 otages résistants dont la liste fut établie par les autorités françaises de l'époque. Ces barbares les ont rendus immortels : tel est le sous-titre de la bande dessinée éditée par le Comité départemental du souvenir des fusillés de Châteaubriant et Nantes et de la Résistance en Loire inférieure, dont fait partie la FSU 44. Elle vise à associer le plus grand nombre possible à la mémoire de ces héros, souvent syndicalistes ou communistes, alors que disparaissent les témoins directs de cette période, et que recule la mémoire de la population, en particulier chez les jeunes.

Mais l'hommage que cette BD rend à ces héros peut aussi contribuer à une réflexion sur l'état actuel de notre société, sur la nécessaire résistance à la répression, à la remise en cause des valeurs et des acquis du Conseil national de la résistance à laquelle nous assistons en ce moment.

Pour se procurer la BD : chèque de 20 € à l'ordre du Comité du souvenir, 1, place de la gare de l'État - case 1 - Nantes 44276 Cedex 2.

Gérard Roulic



ÉTUDE N°1

La rencontre

de l'amour

EXPOSITION, JUSQU'AU 30.08.2020

CREDIT: PHOTOFESTIVAL / PHOTOGRAPHIC © SHUTTERSTOCK



#DelAmour

© Franklin Roosevelt
Champs-Élysées Clemenceau
palais-decouverte.fr

EN PARTENARIAT AVEC



UNIVERSITÉ
DE GÈNEVE
CENTRE INTERCULTUREL
EN SCIENCES AFFECTIVES

EN COLLABORATION AVEC



france-tv

Le Monde



marie claire

Cerveau & Psycho

Slate.fr

SCIENCE

NEON

philosophie



L'expo qui donne
envie d'aimer

65 ans et plus : 7 €
Plein tarif : 9 €

BON A SAVOIR Le billet d'entrée donne accès
à l'ensemble des expositions permanentes
et temporaires du Palais de la découverte

> Réservation : palais-decouverte.fr